

L'hon. M. RALSTON: L'aviation n'a rien à y voir.

M. ADAMSON: Il arrive ceci. Pendant qu'il est encore invalide, on transporte l'homme à un hôpital du ministère des Pensions et de la Santé nationale et sa solde subit une réduction d'importance, surtout si c'est un officier. Quelle que soit la longueur de l'hospitalisation, un homme devrait recevoir l'intégralité de sa solde jusqu'au moment où il sortira de l'hôpital en état de marcher. Vous traitez un homme en héros, lorsqu'il est outre-mer ou dans un hôpital du ministère de la Défense nationale, mais quand vous l'envoyez à un hôpital du ministère des Pensions et de la Santé nationale, vous rognez sa solde. Si vous rognez sa solde lors de son envoi à l'hôpital, il est logique de la supprimer dès qu'il est blessé. J'exhorte sérieusement le ministre à maintenir la solde et les allocations des hommes, selon leur grade, jusqu'à ce qu'ils soient complètement démobilisés et en mesure de rentrer dans la vie civile. Ne les leur supprimez pas quand vous les ferez passer de...

L'hon. M. RALSTON: L'honorable député propose-t-il qu'ils soient maintenus dans l'effectif de l'armée?

M. ADAMSON: Non; je propose le maintien de leur solde.

L'hon. M. RALSTON: C'est tout à fait différent. L'honorable député reconnaît, j'en suis sûr, qu'ils doivent être rayés de l'effectif.

M. ADAMSON: Oui.

L'hon. M. RALSTON: Puis-je rappeler à l'honorable représentant qu'il s'est mépris l'autre soir quand il a parlé de l'oubli du changement apporté aux allocations des hommes hospitalisés après leur licenciement. J'ai consigné alors ces taux au compte rendu. Dans l'ensemble, le comité est d'avis, je pense, que le sujet a été discuté pas mal à fond à l'occasion de l'étude de ces crédits, bien qu'il ne relève pas de mon ministère. Je prie l'honorable député de soulever cette question quand les crédits appropriés des Pensions et de la Santé nationale seront à l'étude, afin que les délibérations soient régulières.

M. ADAMSON: Voici ma dernière remarque. Je crois qu'il appartient au ministère de la Défense nationale de veiller à ce que le soldat, tant qu'il ne sera pas rentré définitivement dans la vie civile, ne soit pas mis dans l'embarras après qu'il aura échappé à la compétence de ce département pour passer sous celle du ministère des Pensions et de la Santé nationale.

[M. Adamson.]

M. KNOWLES: A propos de l'éloge bien mérité que le ministre a adressé tantôt aux hommes du corps expéditionnaire de Kiska, je voudrais prendre quelques instants pour poser une question. Si le ministre a encore présentes à l'esprit les remarques que j'ai faites il y a quelque temps, il se rappellera que le 17 février j'ai discuté avec lui la question des déductions d'impôt sur le revenu de ces hommes. Je lui suis reconnaissant de la bienveillante attention qu'il a portée alors à nos observations. Depuis que j'ai soulevé cette question au comité, j'ai écrit au ministre pour lui faire part d'autres observations. Je me suis en outre mis en communication avec le ministre des Finances et celui du Revenu national. Voici ma question: au point où en sont les choses, le sujet est-il assez réglé pour que le ministre puisse nous dire si les hommes dont j'ai parlé bénéficieront d'une exemption complète, quant à l'impôt sur le revenu, pour le temps qu'ils ont passé à Kiska?

L'hon. M. RALSTON: Je répète à mon honorable ami ce que j'ai dit l'autre soir, savoir que cette question a fait l'objet d'une étude minutieuse. Lorsqu'une décision aura été prise, nous l'annoncerons. Cela ne devrait guère tarder.

M. ROSS (Souris): Au début de la discussion, j'ai posé une question au sujet du coût des vêtements destinés aux soldats. Je croyais que le ministre me répondrait un peu plus tard. On devrait nous fournir des détails sur ce qu'il en coûte pour vêtir un soldat à son entrée dans l'armée.

En dépit de la longue discussion à laquelle a donné lieu l'étude des crédits de ce ministère, je ne sais pas encore à quoi m'en tenir au sujet du problème de nos ressources en hommes. J'ai lu dans les journaux d'aujourd'hui que nos amis du sud songent à appeler un million d'hommes de plus, c'est-à-dire des pères de famille et des hommes mariés jusqu'à un âge assez avancé. J'ai aussi lu que l'on allait appeler un grand nombre d'autres femmes en Grande-Bretagne. Cela ne cadre guère avec les renseignements que je possède sur la situation qui existe au Canada. Nos forces armées s'apprêteraient à ralentir le recrutement.

Hier soir, le ministre s'est quelque peu formalisé quand je lui ai demandé ce que coûtait annuellement le recrutement dans notre pays. Il ne faut pas oublier que nous suivons une double méthode en ce qui concerne l'enrôlement dans nos forces armées. En sus du recrutement proprement dit, qui nous coûte un million et demi de dollars par an, nous avons le service obligatoire. Il me semble